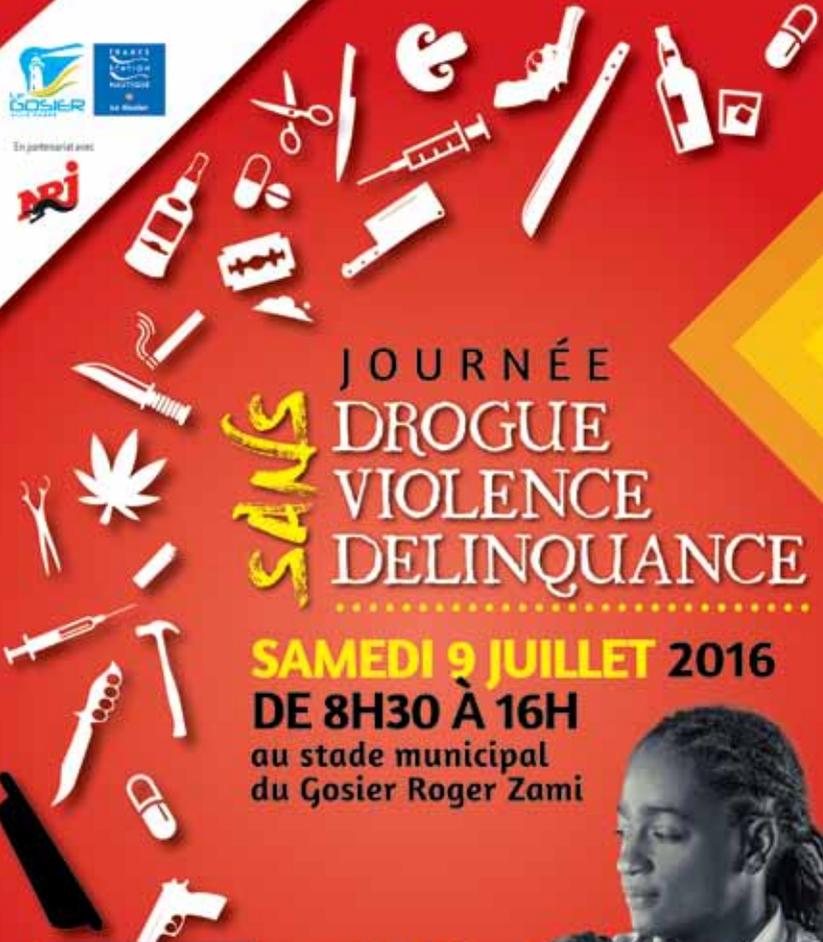




En partenariat avec



JOURNÉE **SANS** DROGUE VIOLENCE DELINQUANCE

SAMEDI 9 JUILLET 2016
DE 8H30 À 16H
au stade municipal
du Gosier Roger Zami

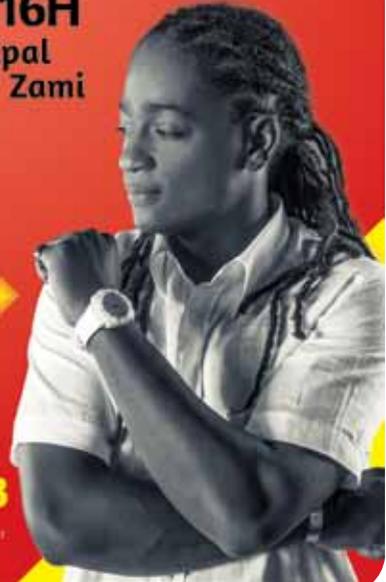
AVEC **DALY**
PARRAIN DE LA
MANIFESTATION



CONTACT

0590 84 95 93

www.villedugosier.fr | Ici le Gosier | @VilleduGosier



● **Concours de Slam** ●
Ma Ville dit : NON À LA VIOLENCE !

• Règlement intérieur - Concours de slam •

ARTICLE 1 - ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS

À l'occasion d'une journée « Sans Drogue, sans Violence et sans Délinquance », le samedi 9 Juillet 2016 au stade municipal du Gosier, la Ville du Gosier organise un concours de slam. Le concours se déroule le samedi 9 juillet 2016.

ARTICLE 2 - THÈME

« Journée Sans Drogue, Sans Violence, Sans Délinquance ».

ARTICLE 3 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les jeunes originaires de la Ville à l'exclusion des membres du jury et de leur famille.

Une fiche d'inscription sera à remplir et signer par les participants au concours. Une autorisation parentale sera également à remplir et à signer par les responsables légaux des mineurs.

C'est un concours de poésie sur scène face à un public (slam de poésie). La manière de dire le texte peut être proche du rap.

Le texte peut être dit seul ou par équipe de trois maximum.

L'équipe doit avoir un nom. Les noms choisis ne doivent pas être contraires à la loi et aux bonnes mœurs sous peine de changement de nom par l'organisateur.

ARTICLE 4 - DEROULÉ DU CONCOURS

Un tirage au sort permettra de composer la base de la grille du concours.

Les slameurs devront dire un poème qu'ils auront écrit eux-mêmes. Les sujets et les styles des poèmes sont libres (sous le thème de la manifestation).

La performance du poète repose sur le texte du poète et sur sa relation avec le public, donc sans musique, sans accessoires et sans déguisements. Chaque passage sera limité à un poème et à deux minutes.

Le concours se déroulera en deux temps. Chaque slameur et/ou équipe présenteront un texte individuel ou texte collectif.

Le slameur ou l'équipe qui obtiendra le score le plus élevé seront le gagnant du concours.

ARTICLE 5 - CRITÈRES DE SÉLECTION

Les slameurs seront évalués sur la qualité de la performance, le travail d'écriture poétique, ainsi que l'originalité du poème, par le jury.

ARTICLE 6 - PRIX

- 1er prix : un trophée - Tablette
 - 2ème prix : une médaille - un casque
 - 3ème prix : médaille - place de spectacle / ou cinéma
- Le prix gagné ne pourra en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre prix.

ARTICLE 7 - ANNONCE DES RÉSULTATS

Après la délibération du jury, les 3 premiers seront récompensés au moment de la remise des prix.

ARTICLE 8 - REMISE DES PRIX

Le gagnant retirera son prix le jour de la manifestation soit le 9 Juillet 2016

ARTICLE 9 - MISSION DU JURY

Un jury, composé souverainement par la ville, classera les slameurs en fonction des critères de sélection indiqués à l'article 4 du présent règlement.

ARTICLE 10 - EXCLUSIONS

Les textes ou attitudes contrevant à la loi et aux bonnes mœurs sont interdits et donneront lieu, le cas échéant, à l'exclusion du candidat.

ARTICLE 11 - RESPONSABILITÉS

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours.

ARTICLE 12 - OBLIGATIONS

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents.

Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature

Toute contestation relative à l'interprétation et à l'application du présent règlement sera étudiée par les organisateurs, souverains dans leur décision, dans l'esprit qui a prévalu à la conception du concours.

• Fiche d'inscription - Concours de slam •

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

Téléphone :

Signature :



Les inscriptions s'effectuent à l'accueil de la mairie du Gosier et
du Pôle administratif situé à Périnet ou par mail :

dcs@villedugosier.fr

Infoline : 0590 84 95 93 / 0690 93 38 79

• Lettre de décharge - Concours de slam •

Je soussigné, (Nom, Prénom)

.....

Né(e) ledemeurant à

.....

Reconnais avoir pris connaissance du règlement du « Concours de slam » organisé par la Ville du Gosier dans le cadre de la « Journée sans drogue sans violence sans délinquance ».

Le signataire doit faire précéder sa signature de la mention manuscrite suivante « Lu et approuvé ».

Fait à, le

Signature

Autorisation parentale pour les mineurs Concours de slam

Je, soussigné(e) Mme,M

Autorise mon fils, ma fille, à pratiquer et à participer au « Concours de slam ».

Fait à, le.....

Signature,